

Mission

Assurer la maintenance des bâtiments et de leurs équipements

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Évolution techniques et technologiques
- Évolution de la réglementation et des normes

Impact sur l'emploi-type

Développement des compétences liées à ces évolutions

Activités principales

- Effectuer des travaux de rénovation et d'embellissement des locaux (sols, murs, plafonds, vitrerie)
- Effectuer les opérations courantes de maintenance (mé-tallerie, menuiserie, installations techniques et équipements de sécurité) de niveau 1 et 2
- Assurer les premières interventions, le dépannage et les réparations
- Effectuer des métrés et évaluer les besoins en matériel et produits pour les chantiers
- Faire des croquis, savoir lire et interpréter des plans
- Exploiter des installations techniques (contrôle d'accès, sécurité incendie...)

Compétences principales

Connaissances

- Techniques du domaine (connaissance approfondie)
- Réglementation du domaine (connaissance générale)
- Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)

Compétences opérationnelles

- Appliquer les techniques d'installation et de maintenance des équipements (application)
- Assurer l'entretien courant des outils de l'environnement de travail (maîtrise)
- Diagnostiquer l'origine d'une panne (application)
- Appliquer les mesures de prévention (application)
- Structurer son travail (application)

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

Pour le concours externe d'adjoint technique de 2^e classe, un diplôme de niveau V

Conditions particulières d'exercice

- Port de charge
- Port d'un équipement de protection
- Déplacements